



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Conseil d'Etat CE
Staatsrat SR

Rue des Chanoines 17, 1701 Fribourg

T +41 26 305 10 40, F +41 26 305 10 48
www.fr.ch/ce

Conseil d'Etat
Rue des Chanoines 17, 1701 Fribourg

Département fédéral des affaires étrangères
Secrétariat général
Bundeshaus West
3003 Berne

Document PDF et Word à :
cyrill.martin@eda.admin.ch

Fribourg, le 9 septembre 2019

Convention de Strasbourg de 2012 sur la limitation de la responsabilité en navigation intérieure et sa mise en œuvre (modification de la loi sur la navigation intérieure) et modification de la Convention relative à la collecte, au dépôt et à la réception des déchets survenant en navigation rhénane et intérieure : procédure de consultation

Monsieur le Conseiller fédéral,

Par courrier du 29 mai dernier, vous nous avez consultés sur les objets cités en titre, et nous vous en remercions.

Nous avons le plaisir de vous informer que nous n'avons aucune remarque à formuler que nous pouvons ainsi y adhérer sans réserve.

En vous remerciant une nouvelle fois de nous avoir consultés, nous vous prions de croire, Monsieur le Conseiller fédéral, à l'assurance de notre haute considération.

Au nom du Conseil d'Etat :

Jean-Pierre Siggen
Président



Danielle Gagnaux-Morel
Chancelière d'Etat